

En 1858, le lieutenant de vaisseau Delagrangre, commandant particulier de l'île, entreprit sa mise en valeur et créa une société destinée à développer les ressources du pays. Cette tentative n'eut pas de résultats notables, malgré l'intelligence et l'énergie de Delagrangre.

Après avoir été rattachée à la Réunion le 27 octobre 1876, à Diégo-Suarez le 4 mai 1888, à Madagascar le 28 janvier 1896, Sainte-Marie a été érigée en commune par arrêté du 13 fév. 1897.

Depuis l'indépendance, l'île Sainte-Marie est partie intégrante de la République Malgache. Cependant, sous certaines conditions ses habitants peuvent prétendre à la double nationalité malgache et française.

**Économie.** — Sainte-Marie est un pays de monoculture consacré au girofle (clous et essence).

**Ambodifototra**, « au pied de l'arbre appelé fototra »; *avion* pour Tamatave et Tananarive, pour Mananara et Maroantsetra, *V. p. 77, E*; *vedette* pour Manompana; hôt. † *Chan Khon*, 4 ch., bains, rest., bien situé devant la rade, † *Bety Plage*, village touristique de 6 bungalows. ch.-lieu de l'île, a été fondé en 1643 par Pronis et quelques colons qui prirent possession de toute l'île au nom de la Cie de l'Orient; la maladie les décima et les rares survivants furent, plus tard, ramenés à Fort-Dauphin par Flacourt.

Voir dans la ville et à proximité :

— Ancienne *maison de force*, aujourd'hui modernisée et transformée en caserne; vieille porte et mur d'enceinte (meurtrières et créneaux) datant de 1750 (ancien fortin); sur la *porte*, armes royales et armes de la Cie des Indes, date 1753. Beau \**panorama* sur l'îlot Madame, la rade de la baie des Forbans.

— *Tombeau de Sylvain Roux* : à côté de la vieille porte (gouverneur de l'île, *V. Histoire*, ci-dessus).

— *Monument Albrand* édifié en souvenir de François Fortuné Joachim Albrand qui représenta la France à Sainte-Marie pendant six ans (*V. Histoire*, ci-dessus); ce monument est célèbre pour son épitaphe à la fois désuète, charmante et émouvante.

ICI REPOSE — A QUATRE MILLE LIEUX DE SON PAYS — FRANÇOIS, FORTUNÉ, JOACHIM ALBRAND — CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGIION D'HONNEUR — NÉ A MARSEILLE — LE 7 FÉVRIER 1795 — MORT A STE-MARIE DE MADAGASCAR — LE 11 DÉCEMBRE 1826 — APRÈS AVOIR FONDÉ CETTE NOUVELLE COLONIE — AU PRIX DE SIX ANNÉES DE TRAVAUX ET DE PÉRILS — QU'IL AFFRONTA — MOINS POUR LA FORTUNE QUE POUR LA GLOIRE — JEUNE ET BRILLANT — ET POURTANT INITIÉ A TOUTES LES ARTS, A TOUTES LES SCIENCES — SANS QUE L'HABITUDE DES SUCCÈS — EUT ENLEVÉ AVOIR GRÂCES DE SON ÂGE — A LA BONTÉ DE SON CŒUR, — JOURNALISTE, ÉCRIVAIN DISTINGUÉ, VOYAGEUR INTRÉPIDE — FUT DANS LES MISSIONS QUI LUI FURENT CONFÉES — FAIRE RESPECTER ET CHÉRIR — DES PEUPLES A PEINE CONNUS DE L'EUROPE — LE NOM FRANÇAIS ET L'AUTORITÉ DE SON ROI — SON GÉNIE, SES VERTUS, SON NOBLE CARACTÈRE — PROMETTAIENT A LA PATRIE — L'UNE DE SES PLUS BELLES ILLUSTRATIONS — LA MORT IMPITOYABLE — L'A FRAPPÉ A PEINE ENTRÉ DANS LA CARRIÈRE — VOYAGEUR, QUI QUE TU SOIS, — A L'ASPECT DE CETTE TOMBE SOLITAIRE — SONGEANT A TON VIEUX PÈRE, A TES FRÈRES, A TES AMIS — QUI ATTENDENT TON RETOUR — TU NE POURRAS TE DÉFENDRE DE QUELQUES LARMES — CELUI-LA AUSSI AVAIT UN PÈRE, DES FRÈRES, DES AMIS

— QUI L'AIMAIENT AVEC IDOLÂTRIE — CONFIANTS ET TRANQUILLES, ILS ESPÉRAIENT LE REVOIR BIENTÔT — MAIS IL N'EST PLUS RETOURNÉ — VOYAGEUR, PRIÉ LE DIEU DE MISÉRICORDE — POUR LE REPOS DE SON ÂME.

— *îlot Madame* : 1<sup>o</sup> près du débarcadère devant la résidence, \**aquarium* dont l'eau est renouvelée par la marée (poissons aux couleurs magnifiques; deux tortues géantes); 2<sup>o</sup> *monument* surmonté d'une croix en fer forgé : les crânes des Français et des Anglais tués par les Hovas à Tamatave en 1845 y ont été déposés en 1854; on y lit l'inscription *Hic capita jacent* (le monument a été restauré en 1885 par les soins de la Division Navale de l'Océan Indien).

— *petit Barachois* : lieu où l'on peut prendre des bains de mer sans crainte des requins.

— *baie des Forbans* (à visiter de préférence avec une embarcation louée à Ambodifototra). Au S. de la baie, *aiguade* où les voiliers venaient autrefois prendre de l'eau douce, et vestiges d'une ancienne *piscine* d'eau douce. — Un peu au-delà, presque avec le vieux *cimetière Saint-Pierre* : tombeaux en ruines dont certains datent de 1820. Enfin cette baie est très agréable pour la navigation à voile et la pêche.

En dehors de ces promenades aux environs d'Ambodifototra, on peut visiter l'île par la route suivant trois directions différentes :

1<sup>o</sup> *Route du Nord* (36 km jusqu'au phare Albrand). — Belle route avec de nombreux et jolis points de vue sur la côte souvent rocheuse, escarpée et découpée, avec çà et là de beaux promontoires, notamment (7 km) la *Pointe de la Marine* d'où l'on domine toute la baie d'Ambodifototra. Le *phare Albrand*, haut de 16 m et situé à 40 m au-dessus du niveau de la mer, est un excellent poste d'observation d'où le \**panorama* s'étend : — au N. vers l'extrême pointe de l'île (à 6 km); — au S. sur toute l'île Sainte-Marie qui évoque un immense vaisseau; — à l'O. vers la ligne bleue de la côte malgache (à 40 km). — Un peu au-delà du phare (N.-E.), près du village d'*Ambodiataja*, plage de sable fin dominée par une dune de plus de trente m et fermée en partie par une barrière déchiquetée de gneiss noirs sur lesquels la mer, toujours houleuse le long de cette côte, vient briser ses lames énormes.

2<sup>o</sup> *Route du Sud* (11 km jusqu'au terrain d'aviation). — S'entendre pour avoir une embarcation à la pointe S. pour traverser le détroit qui sépare l'île Sainte-Marie de la petite *île des nattes* : du *phare Blévec*, *panorama* sur l'épave du « *Cavalaire* », la ceinture de coraux, le canal et le S. de Sainte-Marie (*éperon d'Ankarena*).

3<sup>o</sup> *Route de l'Est* (21 km). — On longe presque constamment la côte orientale : très beaux points de vue sur la mer aux couleurs toujours changeantes entre les récifs de coraux et la côte.